



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/47/40  
24 octobre 2005

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Quarante-septième réunion  
Montréal, 21-25 novembre 2005

**PROPOSITION DE PROJET: PANAMA**

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan national d'élimination des substances de l'Annexe A (Groupe I) PNUD et PNUE (deuxième tranche)

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

**FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET - PROJETS PLURIANNUELS**  
**PAYS : PANAMA**

**TITRE DU PROJET****AGENCE BILATÉRALE/AGENCE D'EXÉCUTION**

Plan national d'élimination des substances de l'Annexe A (Groupe I) (deuxième tranche)	PNUD et PNUE
--	--------------

**TITRES DES SOUS-PROJETS**

a) Programme incitatif pour la conversion des systèmes de réfrigération des bateaux de pêche	PNUD
b) Complément au programme de formation des agents des douanes et amélioration de la capacité nationale de surveillance du commerce et de prévention du commerce illicite des CFC	PNUE
c) Assistance technique aux ateliers de réfrigération et de climatisation et aux techniciens - matériel de récupération, et outils	PNUD
d) Assistance technique pour la mise en oeuvre et la surveillance du plan national d'élimination des CFC	PNUD

<b>ORGANISME NATIONAL DE COORDINATION :</b>	Unité technique de l'ozone – Ministère de la Santé
---	--

**DERNIÈRES DONNÉES DÉCLARÉES SUR LA CONSOMMATION À ÉLIMINER GRÂCE AU PROJET**  
**A : DONNÉES RELATIVES À L'ARTICLE 7 (TONNES PAO, 2004 AU 30 SEPTEMBRE 2005)**

CFC 11	14,32	CFC115 (faisant partie de R502)	0,714
CFC 12	119,70		

**B : DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (TONNES PAO, 2004 AU 1<sup>er</sup> MAI 2005)**

SAO	Mousses	Réfr.	Aérosols	SAO	Solvants	Agents de transformation	Fumigènes
CFC 11		14,32					
CFC 12		119,70					
CFC115 (faisant partie de R502)		0,714					

<b>Consommation restante de CFC admissible au financement (tonnes PAO)</b>	
--	--

**PLAN D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE EN COURS :** Financement total : 272 800 \$US : Élimination totale 65,99 tonnes PAO

<b>DONNÉES RELATIVES AU PROJET</b>		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
CFC (tonnes PAO)	Limites du Protocole de Montréal	384,20	192,10	192,10	57,63	57,63	57,63	0,00	S.O.
	Consommation maximum pour l'année	168,42	131,97	65,98	37,22	18,61	0,00	0,00	S.O.
	Élimination annuelle grâce aux projets en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Élimination annuelle nouvellement ciblée	0,00	36,45	65,99	28,76	18,61	18,61	0,00	168,42
	Élimination annuelle non financée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>CONSOMMATION TOTALE DE SAO À ÉLIMINER</b>		0,00	36,45	65,99	28,76	18,61	18,61	0,00	168,42
Consommation totale de SAO à introduire (HCFC)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Coûts finals du projet (\$US) :</b>									
Financement pour le PNUD, agence principale		250 152	238 000	200 000	184 000	71 000	0	0	943 152
Financement pour le PNUE		25 000	15 000	10 000	0	0	0	0	50 000
<b>Financement total du projet</b>		275 152	253 000	210 000	184 000	71 000	0	0	993 152
<b>Coûts d'appui finals (US\$)</b>									
Coûts d'appui pour le PNUD, agence principale		18 762	17 850	15 000	13 800	5 325	0	0	70 737
Coûts d'appui pour le PNUE		3 250	1 950	1 300	0	0	0	0	6 500
<b>Total des coûts d'appui</b>		22 012	19 800	16 300	13 800	5 325	0	0	77 237
<b>COÛT TOTAL POUR LE FONDS MULTILATÉRAL (\$US)</b>		297 164	272 800	226 300	197 800	76 325	0	0	1 070 389
Rapport coût/efficacité final du projet (\$US/kg)									5,89

**DEMANDE DE FINANCEMENT :** Approbation du financement pour la deuxième tranche (2005) comme indiqué ci-dessus.

<b>RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT</b>	Approbation globale
--------------------------------------	---------------------

## DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement du Panama, le PNUD a présenté à la 47<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif la demande pour une deuxième tranche du « Plan national d'élimination des substances de l'Annexe A (Groupe I) pour le Panama (PNE) ». Le PNE mènera à une élimination finale rapide des CFC au pays d'ici 2009 et aidera le gouvernement du Panama à respecter d'ici 2007 ses objectifs de conformité en matière de consommation de CFC.
2. Le PNE a été approuvé en décembre 2004 à la 44<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif. Le montant total approuvé en principe s'est établi à 993 152 \$US plus 77 237 \$US en coûts d'appui. La mise en oeuvre de ce PNE vient aider le gouvernement du Panama à respecter ses obligations en vertu du Protocole de Montréal, y compris l'élimination totale des CFC d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2009, et à soutenir l'élimination de la consommation de CTC et du trichloroéthane. Pour réaliser ces objectifs, une série d'activités portant et ne portant pas sur des investissements, d'assistance technique et de renforcement de la capacité, sont et seront mises en oeuvre par le Panama avec l'aide du PNUD et du PNUE. Le programme annuel de mise en oeuvre (PAM) de 2005 de ce PNE a été approuvé, et les fonds connexes ont été décaissés à la 44<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif.
3. La demande pour la deuxième tranche du PNE totalise 253 000 \$US plus des coûts d'appui d'agence. Puisque la première tranche couvrant l'année 2005 est actuellement en cours de mise en oeuvre, le PNUD n'a pu présenter que les données 2004 sur la consommation et les progrès durant le premier mois de mise en oeuvre, couvrant la période jusqu'à fin août 2005. Les renseignements finals visant la mise en oeuvre du plan annuel de mise en oeuvre 2005 ne seront disponibles qu'à l'automne ou l'hiver 2006, date à laquelle la demande pour la tranche 2007 est attendue.
4. Les activités planifiées pour 2005 ont été retardées, en particulier la signature d'un mémorandum d'entente avec le gouvernement, actuellement prévue pour octobre. Les activités planifiées pour cette année ont commencé, mais leur élan se fait toutefois encore attendre. Toutefois, puisque les rapports se terminent en août 2005, soit quatre mois avant la fin de l'année, il est actuellement prématuré de conclure une évaluation finale des réalisations de 2005. Un spécialiste technique local à plein temps pour le soutien et la mise en oeuvre a été identifié, mais il n'a pas encore été embauché en raison du retard à l'étape finale du mémorandum d'entente.
5. Bien qu'aucune vérification des chiffres relatifs à la consommation n'ait été nécessaire pour la demande de cette tranche, puisqu'elle en est encore à la première de la mise en oeuvre, le PNUD a présenté un rapport de vérification des chiffres de la consommation en 2004 et établi un système de vérification. La vérification indique une consommation de 134,73 tonnes de PAO, ce qui est inférieur à l'objectif non obligatoire de 168,42 tonnes de PAO en 2004.

6. Les objectifs proposés pour 2006 sont :
- a) Consommation de CFC d'au plus 65,98 tonnes de PAO entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2006, et aucune consommation de CTC ni de trichloroéthane durant cette même période;
  - b) Conversion de 30 % des bateaux de pêche;
  - c) Établissement du Centre d'information et de détention à l'administration des douanes, organisation et dispense d'au moins cinq séminaires ou ateliers pour plus de 100 agents des douanes ou courtiers en douane des entreprises; et
  - d) Achèvement de l'identification et de la sélection de 150 ateliers pour la fourniture d'équipements, dont 100 de ces ateliers recevront leurs équipements en 2006.

## OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

### OBSERVATIONS

7. Le Secrétariat a pris note avec satisfaction du caractère complet et rigoureux des renseignements fournis par le PNUD. En particulier que le Panama et le PNUD avaient été proactifs lors du démarrage du processus de vérification, ce qui est souvent une initiative exigeante lorsqu'elle est effectuée pour la première fois. Par rapport à la planification initiale, les retards sont jusqu'à maintenant mineurs, sont liés à des difficultés de démarrage, et pourraient être très bien compensés au cours des 12 prochains mois.

8. La consommation de CFC au Panama a été réduite de 168,5 tonnes de PAO en 2003 à 134,73 tonnes de PAO en 2004 (vérifié), avec une consommation de 64,85 tonnes de PAO déclarée pour les huit premiers mois de 2005, ce qui correspond à 49,2 % de l'objectif annuel de 131,97 tonnes de PAO pour 2005. Il semble donc que le pays accomplit des progrès importants en matière d'élimination.

### RECOMMANDATION

9. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale de la deuxième tranche du plan d'élimination et des coûts d'appui associés aux niveaux de financement indiqués dans le tableau ci-dessous :

	Titre des projets	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
a)	Plan national d'élimination des substances de l'Annexe A (Groupe I) (deuxième tranche)	238 000	17 850	PNUD
b)	Plan national d'élimination des substances de l'Annexe A (Groupe I) (deuxième tranche)	15 000	1 950	PNUE

----